

**ANNONCE TRANSMISE**  
**Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée**  
**date d'émission : 24/11/2015 - 13:44**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Etablissement public du musée du quai Branly

**Correspondant :** Mlle Clémence VANDELER, Musée du quai Branly, Service juridique 222, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 43, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr)

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Loisirs, culture et religion

**Objet du marché : Accord cadre de travaux d'entretien de métallerie, de serrurerie et de verrerie.**

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 44316500

**Lieu d'exécution et de livraison :** Musée du quai Branly, 75007 Paris

**Code NUTS :** FR101

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs**

**Nombre de participants à l'accord cadre envisagé : 4**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- L'accord-cadre a pour objet des travaux d'entretien de métallerie, de serrurerie et de verrerie. La présente consultation fait l'objet d'une relance en raison d'une déclaration sans suite de la précédente consultation n° 2015-MQB-00079-AC-00-00 pour motif d'intérêt général lié à une irrégularité ayant entaché la procédure.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le présent accord-cadre est passé sans montant minimum, ni quantité minimum mais un montant maximum sur la durée du marché (reconductions incluses) de : 2 000 000,00 euro(s) H.T. L'accord-cadre est multi attributaires. Il est conclu avec quatre opérateurs économiques si le nombre de candidats le permet.
- Valeur estimée (HT) : 1300000 euros (Euros)
- Descriptions concernant les achats complémentaires : L'accord cadre est passé pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée par décision expresse de la personne publique notifiée au titulaire avec un préavis de trois (3) mois.

**Prestations divisées en lots :** non

**Cautionnement et garanties exigés :** Le marché subséquent précisera si une retenue de garantie est exigée.

Les titulaires de l'accord-cadre mentionneront expressément dans chaque marché subséquent, s'ils souhaitent bénéficier de l'avance prévue à l'article 87 du Code des marchés publics.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai branly.

Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année

civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Conformément à l'article 51-vi du code des marchés publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Critères de sélection des candidatures : Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;

Adéquation capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;

Adéquation capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (60 %)
- Valeur technique (40 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 16 décembre 2015 à 17 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**  
2015-MQB-00086-AC-00-00

**Renseignements complémentaires :** Les critères d'attribution sont les suivants :

Critère n°1 : Prix (noté sur 60 points)

Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique (noté sur 40 points) sous décomposée comme suit :

-Organisation/méthodologie mises en oeuvre pour réaliser les prestations de l'accord-cadre (20 points de la note de la valeur technique) ;

-Moyens humains et matériels affectés à la réalisation des prestations de l'accord-cadre. Les moyens humains seront jugés par rapport à la composition et la compétence du personnel liée aux prestations de l'accord-cadre (10 points de la note de la valeur technique).

-Sous-critère environnemental (10 points de la note de la valeur technique) : stratégie de gestion des déchets et méthodologie de gestion des chantiers selon des méthodes et des principes respectueux de l'environnement.

L'établissement public du musée du quai Branly se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Les candidats, sauf ceux ayant déjà visité le site lors de la précédente consultation n°2015-MQB-00067-AC-00-00, devront obligatoirement visiter le site où seront exécutés les travaux à savoir au :

Musée du quai Branly  
222, rue de l'Université  
75007 PARIS

Les candidats devront s'inscrire auprès du secrétariat de la DMTS (caf-dmts@quaibrany.fr - 01.56.61.71.51). Les visites seront possibles jusque 6 jours avant la date de remise des offres.

Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site existant.

Le candidat pourra présenter des propositions supplémentaires comportant des variantes à caractère technique à condition qu'il s'agisse de propositions techniques au moins aussi performantes que celles du marché. Le candidat pourra notamment proposer des matériaux et des techniques plus durables et/ou plus performants et/ou nécessitant moins de traitements chimiques ou de maintenance.

L'accord-cadre ne comporte aucune option.

Les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution de l'accord-cadre peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir avant la signature du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article 40-1 du code des marchés publics n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L551-15 du Code de justice administrative à compter de cette publication.

Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative).

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24 novembre 2015

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=277431&orgAcronyme=f5j>

**Informations complémentaires :**

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Date limite d'obtention : 16 décembre 2015 à 17 h 00

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de paris, 7, rue de joly, 75181 Paris cedex 04, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 04, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

[Télécharger la preuve d'émission](#)

**NB :** pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

#### **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2909614**

#### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...**

Votre annonce sera publiée comme suit :

##### **BOAMP**

Publication intégrale

**Département :** 75 - Paris

**Classification CPF :** 45

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)